

**SOUS-PREFECTURE  
D'AUTUN**

Bureau de l'administration générale

Service des Associations

Affaire suivie par : Mme S.GUAGLIANONE

Tel : 03.85.86.93.35

[Sylvie.guaglianone@Saone-et-loire.pref.gouv.fr](mailto:Sylvie.guaglianone@Saone-et-loire.pref.gouv.fr)

**Récépissé de Déclaration de MODIFICATION  
de l'Association n° 0711003549**

VU la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;  
VU le décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

**Le Sous-Préfet d'AUTUN**

Donne récépissé **M. JEAN CHARLES GUERLACH, Président**  
demeurant **LE BOURG**  
**71360 SAISY**

d'une déclaration en date du **11 juillet 2006** faisant connaître le(s) changement(s) suivant(s):  
**BUREAU**

dans l'association dénommée

**ASSOCIATION DES RANDONNEURS DE SAISY**

dont le siège social est situé **LE BOURG**  
**71360 SAISY**

décision prise lors de: **ASSEMBLEE GENERALE** du **6 juillet 2006**

Autun, le 11 juillet 2006



Le Sous-Préfet,  
Pour le Sous-Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire en Chef de la Sous-Prefecture

**NL MECHAN**

**Extrait de la loi de 1er juillet 1901 :**

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Les modifications et changements seront, en outre, consignés sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en feront la demande.

Ces changements et modifications ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils ont été déclarés.

**Rappel :**

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet ou le siège social d'une association est **FACULTATIVE**. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

Ce document à été crée avec Win2pdf disponible à <http://www.win2pdf.com/fr>  
La version non enregistrée de Win2pdf est uniquement pour évaluation ou à usage non commercial.